

Organisation internationale de la Francophonie

CONSULTATION FORMALISEE

Termes de références

Recrutement d'un expert pour la formation des conseillers pédagogiques de français sur l'analyse des pratiques professionnelles

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'APPRENTISSAGE

DU FRANÇAIS

Termes de Références

Recrutement d'un expert pour la formation des conseillers pédagogiques de français sur l'analyse des pratiques professionnelles

La Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF)

Dans le cadre de la Programmation 2024-2027 le Projet 2 « La langue française, langue d'enseignement et d'apprentissage » est piloté par la Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF) décentralisée à Djibouti. Il regroupe le projet de Mobilité des enseignant(e)s de et en français ainsi que les actions des Centres régionaux francophones (CREF) pour l'Afrique (CREFA), pour l'Asie-Pacifique (CREFAP) et pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO). Affiliés à la Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF) les Centres régionaux francophones (CREF) sont un dispositif de l'Organisation internationale de la Francophonie fédérant et facilitant la coopération et les échanges entre les acteurs régionaux, nationaux et locaux agissant dans l'enseignement du et en français.

Cette initiative, qui a été expérimentée pour la première fois en 1993 en Asie-Pacifique (CREFAP), a été étendue en 2005 à l'Europe centrale et orientale (CREFECO) et à partir de 2021 en Afrique et Moyen Orient (CREFA).

Les activités des CREF se concentrent autour de trois axes :

1. Le soutien aux politiques linguistiques et de formation des enseignant(e)s de et en français
2. L'appui à la conception et à la diffusion de ressources éducatives libres et contextualisées pour l'enseignement du et en français
3. Le soutien aux activités extra-scolaires pour la promotion du français, du vivre-ensemble et du français langue de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

1. Objectifs et périmètre de la mission :

Dans le cadre de ses activités, le CREFA accompagne techniquement les pays à travers le renforcement des capacités des acteurs du système éducatifs (cadres de l'administration, conseiller pédagogiques, inspecteurs de l'éducation enseignants.)

À ce titre, le CREFA recherche un expert(e) pour l'action suivante :

- F1 : Djibouti : Formation des conseillers pédagogiques de français sur l'analyse des pratiques professionnelles.

2. Contexte de Djibouti

La République de Djibouti, située dans la Corne de l'Afrique, couvre une superficie de 23 200 km² et occupe une position géostratégique au carrefour de l'Afrique et du monde arabe. Pays officiellement bilingue, le français et l'arabe sont consacrés langues officielles par la Constitution (article 1).

Sur le plan démographique, la population djiboutienne est majoritairement jeune. Cette dynamique exerce une pression constante sur le système éducatif, tant en termes d'accès que de qualité. Depuis les États généraux de l'éducation de 1999, et dans la perspective de tendre vers une scolarisation universelle, l'école djiboutienne a connu une expansion significative.

Par ailleurs, le colloque national de 2016 consacré à la qualité des enseignements et des apprentissages a constitué un tournant dans la réforme du système éducatif. Il a conduit à l'adoption de mesures structurantes, parmi lesquelles la révision des programmes de l'enseignement fondamental, le relèvement du niveau de recrutement des enseignants à la licence dans le cadre d'un référentiel de formation unique, l'institutionnalisation d'une formation initiale pour les enseignants de l'enseignement moyen et secondaire, ainsi que la création d'écoles rurales intégrées.

Dans ce contexte, la formation et l'encadrement des enseignants constituent une priorité pour le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFOP). Depuis plusieurs années, l'État djiboutien s'est engagé dans une politique de professionnalisation des enseignants visant à améliorer durablement la qualité des apprentissages des élèves. C'est dans ce cadre que l'Inspection de français de l'enseignement moyen, souhaite renforcer les capacités d'accompagnement pédagogique des conseillers pédagogiques.

En effet, de nombreux enseignants, notamment les enseignants débutants, rencontrent encore des difficultés dans la mise en œuvre des démarches actives d'apprentissage et dans l'appropriation des approches pédagogiques recommandées par les programmes. Ces difficultés soulignent la nécessité de développer un accompagnement pédagogique de proximité, susceptible de soutenir les enseignants dans l'analyse de leurs pratiques et dans l'amélioration de leurs gestes professionnels.

Les conseillers pédagogiques jouent un rôle central dans ce dispositif. Ils constituent un relais essentiel entre les orientations curriculaires, les pratiques enseignantes et les besoins de formation identifiés sur le terrain. Toutefois, afin de garantir la qualité et la pertinence de leurs interventions, il apparaît nécessaire de renforcer leurs compétences dans l'analyse des pratiques professionnelles, reconnue comme un levier majeur du développement professionnel des enseignants.

C'est dans cette perspective qu'une formation sera organisée à destination des conseillers pédagogiques afin de leur permettre de maîtriser les méthodes et les outils d'analyse des pratiques professionnelles.

3. Contexte spécifique à la formation

La formation continue des enseignants constitue un levier essentiel pour l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages. Dans ce cadre, plusieurs dispositifs de formation sont mis en œuvre à Djibouti afin de soutenir le développement professionnel des enseignants et de répondre aux besoins du système éducatif.

➤ Formations centralisées

Les formations centralisées sont organisées au Centre de Formation de l'Éducation Nationale (CFEN) en collaboration avec l'inspection et regroupent des enseignants issus de l'ensemble du territoire national.

Le CFEN et l'inspection générale (IGEN) élaborent chaque année un Plan Annuel de Formation (PAF). Ce plan définit les thématiques, les publics et les lieux de la formation.

Toutefois, l'organisation de ces formations peut engendrer certaines contraintes logistiques, notamment pour les enseignants des régions, en raison des frais de déplacement.

➤ Formations de proximité

Les formations de proximité sont organisées au niveau des établissements scolaires ou à l'échelle d'un bassin d'établissements. Elles visent à répondre à des besoins pédagogiques spécifiques identifiés sur le terrain par les conseillers pédagogiques.

Ces formations s'inscrivent dans une logique d'accompagnement professionnel des enseignants, favorisant l'analyse des pratiques et le partage d'expériences. Afin d'en améliorer l'efficacité et la pérennité, ces dispositifs nécessitent une organisation plus structurée et une formalisation renforcée.

➤ **Formations destinées aux enseignants stagiaires**

Des actions de formation continue sont également destinées aux enseignants stagiaires, notamment dans l'enseignement moyen et secondaire. Ces formations visent à accompagner les enseignants en début de carrière dans le développement de leurs compétences pédagogiques et didactiques, en tenant compte de leurs besoins professionnels spécifiques.

4. Objectifs de la mission:

➤ **Objectif général :**

La présente expertise a pour objectif d'appuyer l'inspection de français dans le renforcement des compétences des conseillers pédagogiques dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles afin d'améliorer l'accompagnement pédagogique des enseignants.

➤ **Objectifs spécifiques**

- ✓ Comprendre les fondements théoriques de l'analyse des pratiques professionnelles;
- ✓ Développer une posture réflexive dans l'accompagnement des enseignants.
- ✓ Maîtriser les outils d'analyse des pratiques : entretien d'auto-confrontation, entretien d'explicitation et animation des groupes d'analyse des pratiques.
- ✓ Concevoir des outils d'observation et d'accompagnement pédagogique.
- ✓ Élaborer un dispositif d'accompagnement professionnel pour les enseignants.

5. Résultats attendus

- ✓ Les conseillers pédagogiques comprennent les fondements théoriques et méthodologiques de l'analyse des pratiques professionnelles.
- ✓ Les conseillers pédagogiques sont capables de conduire un entretien d'explicitation, un entretien d'auto-confrontation et d'animer un groupe d'analyse des pratiques.
- ✓ Des outils d'accompagnement pédagogique sont coconstruits (grilles, protocoles).
- ✓ Chaque conseiller pédagogique élabore un dispositif d'accompagnement professionnel contextualisé.

6. Public cible

La formation concernera 16 conseillers pédagogiques de français :

- 8 conseillères pédagogiques.

- 8 conseillers pédagogiques.

Répartition fonctionnelle :

- 5 conseillers en charge des lycées.
- 9 conseillers en charge des collèges.
- 2 conseillers intervenant dans les régions de l'intérieur.

7. Contenus de la formation

- Analyse des pratiques et développement professionnel.
- Observation et analyse de l'activité enseignante.
- Les outils d'analyse des pratiques :
 - entretien d'explicitation.
 - entretien d'auto-confrontation.
 - groupes d'analyse des pratiques professionnelles.
- Conception d'un dispositif d'accompagnement pédagogique.

8. Approche pédagogique attendue de l'expert

La formation devra privilégier une approche de formation centrée sur l'analyse de l'activité professionnelle réelle des participants.

L'expert devra mobiliser des méthodes actives permettant l'implication des conseillers pédagogiques, notamment :

- analyse de situations professionnelles vécues par les participants.
- observation et analyse de séquences d'enseignement.
- simulations d'entretiens d'explicitation et d'auto-confrontation.
- mises en situation d'animation de groupes d'analyse des pratiques.
- ateliers de co-construction d'outils d'accompagnement.
- échanges et analyses entre pairs.

Par ailleurs, l'approche pédagogique devra favoriser :

- la réflexivité professionnelle.
- l'articulation entre apports théoriques et analyse de situations réelles.
- la production d'outils directement mobilisables dans les activités d'accompagnement des enseignants.

9. Obligations de l'expert

Avant la mission

- Faire part de ses besoins éventuels pour une meilleure réalisation de la mission.
- Transmettre une note méthodologique de la formation : contenus succincts, démarches et approches ainsi qu'un déroulé détaillé de la formation.

Pendant la mission

- Veiller à atteindre les différents objectifs assignés pour la mission.
- Partager avec les participants des outils opérationnels adaptés (grilles, protocoles, trames).
- Évaluer les résultats de la mission, le degré d'atteinte des objectifs et les acquis de la formation.

À la fin de la mission

- Rédiger et remettre un rapport qui :
 - ✓ Rend compte du déroulement et des contenus de la mission.
 - ✓ Inventorie les livrables produits.
 - ✓ Propose des recommandations.

10. Profil de l'expert

- Formation avancée en sciences de l'éducation.
- Expérience confirmée dans la formation de formateurs et dans l'accompagnement et développement professionnel des enseignants.
- Expertise en analyse des pratiques professionnelles.
- Expérience dans les contextes éducatifs francophones.

11. Apports du CREFA :

Pour la réalisation de ce travail, le CREFA met à la disposition de l'expert(e) les informations sur les objectifs et le public cible de la formation et validera le contenu avant sa diffusion.

Des réunions de cadrage avec l'équipe du CREFA, l'inspection de Djibouti et l'expert(e) sélectionné(e) seront proposées en amont de l'action.

12. Dossier de candidature des soumissionnaires

Le dossier de candidature du/de l'expert(e) devra contenir :

- **Annexe 2 comportant un descriptif détaillé du projet de la formation** en conformité avec les objectifs, les publics cibles, approche pédagogique et contenus de la formation indiqués dans les termes de références.
- **Le curriculum vitae de l'intervenant(e)** comprenant une liste non exhaustive des prestations similaires réalisées en précisant les structures commanditaires.
- **Annexe 3 Une offre financière.**

Tous les documents doivent impérativement être rédigés en français.

13. Calendrier

21 juin au 12 juillet 2026 à 23h59, heure de Paris	Date limite de dépôt des projets
12 au 19 juillet 2026	Identification et sélection de la/du formateur (trice)
à partir du 22 juillet 2026	Contractualisation du/de la formateur (trice)
6-10 septembre 2026	Déroulement de la formation

14. Pour toute demande d'information complémentaire

<p>Organisation internationale de la Francophonie Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF) Centre régional francophone pour l'Afrique (CREFA) Complexe DAMAL, 1er Etage. Rue de la Siesta. BOULAOS. Djibouti</p>	<p>Madame Rennie YOTOVA, Directrice de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF) et Responsable du Centre régional francophone pour l'Afrique (CREFA) rennie.yotova@francophonie.org</p>
<p>Les réponses doivent impérativement être adressées par voie de courriel à l'adresse crefa@francophonie.org Aucune information ne sera donnée à travers cette adresse de courriel.</p>	